ANNEXE 5

TARIFS DES OPERATIONS

JUIN 2025

Service	Mode et moment du paiement	Tarif
1. Compte espèces (à l'exception des comptes TARGET-LU)		
1.1 Frais de gestion (par an et par compte, extraits Swift inclus)	Annuel 10e jour ouvrable de janvier	250 EUR
1.2 Supplément pour extraits papier ou envoyés par courriel (par an et par compte)	Annuel 10e jour ouvrable de janvier	1 000 EUR
1.3 Frais par extrait supplémentaire	Mensuel Le compte courant est débité le 10e jour ouvrable du mois suivant	25 EUR
1.4. Frais d'envoi de relevés papier sur demande (p. ex. pour les besoins d'audit/de réconciliation de la contrepartie)	A la demande	50 EUR
2. Operations dans TARGET-LU		Il y a lieu de se référer aux *Harmonised Conditions for Participation in TARGET-LU, Appendix VI Fee Schedule*.

3. *Opérations sur actifs négociables*	Mensuel Le compte principal espèces (MCA) est débité le 15 du mois suivant (ou le jour ouvrable suivant)	Il y a lieu de se référer au document *Collateral management in Eurosystem credit operations - Information for Eurosystem counterparties* (*chapter 12 Fees*). Les frais facturés par les CSD/TPA sont intégralement refacturés aux contreparties au pro-rata basis.
4. ***Opérations sur actifs non négociables***	Mensuel Le compte principal espèces (MCA) est débité le 15 du mois suivant (ou le jour ouvrable suivant)	
4.1 Frais de gestion : créances domestiques		0,0069%
4.2 Frais de gestion : créances mobilisées via CCBM		0%
4.3 Frais de transaction y compris l'inscription au registre des contrats de mise en gage (par code d'identification)		30 EUR
4.4 Frais de consultation du registre des contrats de mise en gage de créances par les tiers		20 EUR
5. Autres opérations	Traitement manuel d'opérations par la BCL (par opération)	110 EUR